

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-571/SG/FP portant sa admission à une pension de retraite d'un agent technique du corps territorial des Travaux publics.

n° 74-571/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
27 mars 1974

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1974

Date du numéro
10 avril 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Aman Amir, agent technique principal de 3° échelon du corps territorial des Travaux Publics et du Port, en service à la Voirie de Djibouti (ministère de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes), qui réunira au 1° avril 1974 vingt-sept ans de services est admis, Sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraites.